

Construction et exploitation d'un lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la Ville de Dolbeau-Mistassini

Consultations publiques et Acceptabilité sociale
Rapport final

Rapport présenté à :



1^{er} novembre 2021

Projet 20-0299



Équipe de réalisation

Groupe Synergis

Julie Breton	Biologiste, M. Sc.
Elaine Bougie	Architecte paysagiste
Stéphane Bernard	Ing.f., aménagiste
Marilyne Lavoie	Édition et mise en page

Préparé par :



Elaine Bougie
Architecte paysagiste | Chargée de projet

Approuvé par :



Stéphane Bernard
Ing. f., M.ATDR | Chargé de projet

03	2021-11-01	Rapport final
02	2021-08-26	Rapport révisé selon commentaires
01	2021-06-14	Rapport préliminaire pour commentaires
N° révision	Date	Description de la modification de l'émission

Portée et limitations

Le présent document doit être utilisé aux fins pour lesquels il a été élaboré. Il est destiné exclusivement au client pour qui il a été réalisé et est réservé à l'usage exclusif de son destinataire. Tout usage par un tiers sans consentement est formellement interdit.

Le présent document a été réalisé avec les données recueillies et les informations disponibles sur les différents éléments étudiés en date du présent rapport. Les analyses techniques basées sur l'interprétation des divers articles de loi et des règlements en vigueur ne sont pas et ne doivent, en aucun temps, être considérées comme un avis juridique ou se substituer à un tel avis.

Groupe Synergis ne se tient pas responsable des conclusions erronées dues à la dissimulation volontaire ou à la non-disponibilité d'une information pertinente au moment de réaliser le mandat.

Les analyses développées au sein de ce document sont présentées à titre indicatif seulement. Par conséquent, Groupe Synergis ne saurait être tenu responsable des interventions entreprises sur le milieu avant l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, ni pour d'éventuels dommages subis par un tiers résultant d'une décision prise ou basée sur ce rapport. Groupe Synergis n'a aucun lien avec le client, ni aucun intérêt dans la propriété à l'étude. Groupe Synergis s'assure de l'intégrité du travail réalisé en évitant toutes situations de conflit d'intérêts.

Référence à citer

Référence à citer :

GRUPE SYNERGIS. 2021. *Construction et exploitation d'un lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la Ville de Dolbeau-Mistassini – Consultations publiques et Acceptabilité sociale*. Rapport préparé pour Excavation Dolbeau inc. 21 p. + annexes.

Table des matières

Table des matières	iii
Tableaux.....	iii
Annexes.....	iv
Acronymes et abréviations.....	v
1 Introduction	1
1.1 Mise en contexte.....	1
1.2 Objectifs.....	2
2 Comité de vigilance	4
3 Le processus d'information et de consultation.....	5
3.1 Résumé de la démarche.....	5
3.1.1 Consultations préalables.....	5
3.2 Résultats des consultations préalables.....	6
3.2.1 Consultation publique Dolbeau-Mistassini	6
3.2.2 Consultation de la Première Nation de Mashteuiatsh	14
4 Enjeux identifiés dans le cadre des consultations.....	17
4.1 Enjeux techniques	17
4.1.1 Identification et gestion	17
4.2 Enjeux globaux	18
4.2.1 Identification et gestion	18
5 Références	19

Tableaux

Tableau 1	Résumé des étapes du projet, des activités et de la participation publique	5
Tableau 2	Résumé des activités de consultations et de la participation publique	8
Tableau 3	Résumé des activités de consultation et de la participation de la communauté de Mashteuiatsh	15

Annexes

- A Avis publié par Excavation Dolbeau inc.
- B Communication de M. Pierre Cloutier, maire de la Ville de Dolbeau-Mistassini
- C Information partagées lors des consultations préalables
- D Communication – Communauté de Mashteuiatsh

Acronymes et abréviations

Acronyme et Définition abréviation

CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRD	Construction, rénovation et démolition
DMS	Dépôt de matériaux secs
LED CD	Lieu d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LED CD)
LET	Lieu d'enfouissement technique
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
REIMR	Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles

1 Introduction

1.1 Mise en contexte

Excavation Dolbeau inc. opère le lieu d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) sur des terrains lui appartenant et situés sur le territoire de la Ville de Dolbeau-Mistassini, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. D'abord opéré comme un dépôt de matériaux secs (DMS), le site a été fermé en 2009 et la capacité résiduelle du site a été réaménagée. Il est depuis opéré selon les exigences du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles* (REIMR).

Ce LEDCD est le seul lieu d'enfouissement de débris de construction, rénovation et démolition (CRD) autorisé, détenant toutes les autorisations requises et inscrit dans le Plan de gestion des matières résiduelles de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour le dépôt de débris de construction. Ce site constitue donc une installation d'importance parmi les infrastructures de gestion des matières résiduelles de la région.

Les installations d'Excavation Dolbeau inc. ne peuvent actuellement répondre aux besoins grandissants de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les fermetures récentes et imminentes de plusieurs lieux de disposition de débris CRD dans cette région ont accru la pression sur le LEDCD de l'entreprise. Le volume résiduel d'enfouissement du LEDCD étant d'environ 2 ans, l'entreprise désire poursuivre ses activités d'enfouissement de résidus CRD en construisant et en exploitant un lieu d'enfouissement technique (LET) et être en mesure de répondre aux besoins futurs des MRC de la région. Le LET projeté couvrira une superficie d'environ 30 ha, incluant une zone tampon d'une largeur de 50 m ceinturant l'ensemble du site. Le site du projet cible des terres agricoles en dévitalisation situées au nord de la 2^e Avenue, en périphérie de l'écocentre de Dolbeau-Mistassini et des divers centres de récupération et sites d'enfouissement opérés par Excavation Dolbeau inc.

La capacité totale d'enfouissement du LET projeté est estimée à 4 726 000 m³. Le tonnage annuel d'enfouissement est estimé à un maximum de 70 000 t. Le LET sera aménagé de façon progressive sur la durée de sa vie utile, soit une période estimée à environ 61 ans. Il comprendra plusieurs cellules d'enfouissement qui seront aménagées en phases successives en fonction du taux d'activités. Selon les informations préliminaires disponibles, la profondeur d'excavation se situera entre 4 et 8 m et la surélévation maximale par rapport au terrain naturel sera d'environ 20-25 m (élévation géodésique maximale à 169 m).

L'aménagement du LET sera conforme au *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR). Le projet est soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE, chapitre Q-2) puisqu'il répond à la description d'un projet de construction, d'exploitation et de fermeture d'un « lieu d'enfouissement de matières résiduelles », tel que désigné à l'article 34 de la *Liste des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement*, de l'Annexe 1 du *Règlement*

relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r.23.1).

Tel que prescrit par l'article 31.2 de la LQE, l'Avis de projet pour la construction et l'exploitation du LET de l'entreprise Excavation Dolbeau inc. a été déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) le 24 juillet 2019. Ce document décrit la nature et les caractéristiques générales ainsi que les principaux impacts et enjeux appréhendés.

L'Avis public informant la population du début de l'évaluation environnementale du projet a été publié sur le site du Registre des évaluations environnementales le 23 août 2019. Cet avis invitait « *toute personne, tout groupe ou toute municipalité* » à faire part au ministre, par écrit, « *de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder* ».

Conformément à l'article 31.3.1 de la LQE, une consultation publique sur les enjeux du projet de construction et d'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la municipalité de Dolbeau-Mistassini a été tenue entre le 23 août et le 22 septembre 2019 à même le Registre des évaluations environnementales. Le 25 septembre 2019, le ministère informait, par écrit, Excavation Dolbeau inc. que le MELCC n'a « *reçu aucun commentaire au cours de cette consultation* » et invitait le promoteur à poursuivre ses démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones en précisant la nécessité de les présenter dans l'étude d'impact. Ces documents sont disponibles sur le Registre des évaluations environnementales du MELCC (https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-23-090).

Excavation Dolbeau inc. a mandaté Groupe Synergis en juillet 2020 pour poursuivre les démarches d'information et de consultation et produire le rapport sectoriel de consultations publiques. Les consultations sont faites dans un esprit de transparence, d'accessibilité et d'engagement afin de favoriser des échanges ouverts et constructifs.

La première partie du document décrit les étapes de consultations ainsi que les sujets abordés par les participants et les résultats obtenus lors des diverses activités réalisées dans le cadre de la démarche. Dans un premier temps, les objectifs des consultations sont présentés et la démarche est précisée. Les résultats des consultations sont ensuite décrits.

Ce document exclut toutefois les consultations sur l'évaluation des impacts du projet et les mesures d'atténuation proposées.

1.2 Objectifs

Les consultations ont pour but de faire le lien entre le projet, la population et les diverses parties intéressées, afin de favoriser la meilleure intégration et harmonisation possible du projet dans le milieu récepteur.

Dans cette optique, les consultations visaient l'atteinte de quatre objectifs spécifiques :

- Préciser l'occupation et l'utilisation du territoire par la population locale et les communautés autochtones ainsi que les points d'intérêt du milieu ;
- Fournir à la population locale et à la communauté autochtone l'information pertinente et utile sur le promoteur et son projet ;
- Permettre à la population locale et aux membres de la communauté autochtone de partager ses opinions et ses préoccupations par rapport au projet ;
- Échanger avec la population locale et les membres de la communauté autochtone sur le projet, sur les impacts anticipés et les mesures d'atténuation.

2 Comité de vigilance

Conformément à l'article 57 de la LQE, le Comité de vigilance des matériaux secs du LEDCD d'Excavation Dolbeau inc. a été mis en place en 2009. Ce comité a pour mandat « d'assurer la surveillance et le suivi de l'exploitation, de la fermeture et de la gestion post-fermeture de cette installation ». Il permet également de maintenir, sur une base régulière, des échanges entre l'exploitant et la population. Ce comité est composé de 6 membres qui représentent les citoyens, le milieu municipal et les organismes socioéconomiques.

Dans le cadre de la planification du projet, les membres du Comité de vigilance ont été informés du projet de LET en 2015. Le projet d'agrandissement fut par la suite discuté lors des rencontres annuelles du Comité de vigilance tenues en décembre 2016 à 2020.

Comme le rôle du Comité de vigilance est directement relié au suivi des opérations du site, il est tenu informé, à même ses activités, de l'évolution du projet. Les membres du comité ont donc été informés des différentes démarches réalisées en lien avec le projet, notamment :

- Le dépôt de la demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) par Excavation Dolbeau et la MRC de Maria-Chapdelaine pour l'agrandissement du centre de tri et du LEDCL en décembre 2017 ;
- Le dépôt de l'Avis de projet au MELCC et l'amorce des études environnementales en 2019 ;
- Le suivi de l'avancement des études et le processus d'information et de consultation en lien avec le projet en 2020.

Le Comité de vigilance poursuivra ses activités de suivi advenant que le projet reçoive les autorisations gouvernementales.

3 Le processus d'information et de consultation

3.1 Résumé de la démarche

Les activités d'information et de consultation publiques ont été réalisées et sont prévues tout au long de la démarche afin de permettre la bonification du projet. Le processus de consultation est progressif et se décline en plusieurs étapes. C'est un processus transparent visant à informer et à échanger sur le projet. Les activités sont résumées au tableau 1.

Tableau 1 Résumé des étapes du projet, des activités et de la participation publique

Étape du projet	Durée	Activités	Participation publique
Planification	2015-2020	Intention du promoteur Avis de projet Analyse des besoins et des scénarios Consultations projetées	Rencontre annuelle - Excavation Dolbeau et le Comité de vigilance
Conception et études	2020-2021	Études techniques et étude d'impact	Information et consultation, Ville de Dolbeau-Mistassini, population locale, parties prenantes
Autorisations gouvernementale et ministérielle	1 an – 2021-2022	Recevabilité, analyse environnementale et décret	Consultations publiques (BAPE) et audiences ou médiation, si demandées
Construction	Séquentiel sur 61 ans – début en 2022	Travaux (ouverture et fermeture de cellules)	Suivi, comité de vigilance
Exploitation	Séquentiel sur 61 ans – début en 2023	Opérations	Suivi, comité de vigilance

3.1.1 Consultations préalables

Les consultations préalables permettent de rencontrer tôt les représentants des différents secteurs actifs de la population. Ces consultations préalables visent les objectifs suivants :

- Fournir des informations sur le site et le promoteur, sur le projet, sur les études en cours et sur l'échéancier ;
- Rencontrer les organismes, afin de mieux comprendre leur mode d'utilisation du milieu récepteur ;
- Recueillir leurs opinions, leurs préoccupations et les questions initiales.

En plus du partage d'information, ces rencontres préalables permettent de mieux cerner les attentes du milieu et d'identifier les points d'interactions avec le projet qui méritent une attention particulière. Lors de la planification du projet, ces consultations permettent de jauger et de situer celui-ci par rapport au milieu récepteur.

L'identification des parties prenantes vise à rejoindre des organismes représentatifs du milieu pour les volets suivants : communautaire, municipal, socioéconomique et environnemental. Chaque rencontre permet d'informer les participants sur le déroulement du projet et de présenter, entre autres : le site visé, les composantes et travaux projetés, les études en cours et l'échéancier. Elles permettent également de valider la compréhension générale du site et du projet, les étapes du processus d'étude d'impact, la connaissance du milieu, l'identification des sensibilités des parties consultées, les contraintes et les résistances, les attentes et les mesures potentielles.

Soulignons que la pandémie mondiale ayant cours depuis l'hiver 2020 et les conditions sanitaires mises en place dans l'ensemble de la province et notamment dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis plus d'un an ont considérablement limité les possibilités et les options de rencontres et de présentations auprès de la communauté locale et les membres de la Première Nation de Mashteuiatsh. Les consultations ont plutôt été réalisées en conférences téléphoniques, en visioconférences et par communications écrites (courriels, lettres) auprès des parties prenantes, soit :

- Les instances municipales de la Ville de Dolbeau-Mistassini;
- Les membres du Comité de vigilance;
- La Société de Gestion Environnementale;
- Le département du Droit et protection du territoire de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Les résidents et les organismes situés à proximité du site (1 km) ont été informés par appel téléphonique personnalisé ou rencontres entre le promoteur et les personnes responsables des organismes locaux.

L'information transmise lors de ces rencontres a varié selon l'ampleur et la diversité des interventions des parties rencontrées.

3.2 Résultats des consultations préalables

3.2.1 Consultation publique Dolbeau-Mistassini

Tel que mentionné précédemment, l'Avis de projet pour la construction et l'exploitation du LET de l'entreprise Excavation Dolbeau inc. a été déposé au MELCC en juillet 2019. Cet avis a également été transmis à la Ville de Dolbeau-Mistassini. Conformément à la LQE, un avis a été publié dans le journal *Le Quotidien* en date du 23 août 2019 (annexe A) informant la population locale du projet, de la période de consultation publique du MELCC ainsi que de la possibilité de consulter l'avis de projet et de communiquer des observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder.

Aucun commentaire n'a été communiqué au MELCC durant la période de consultation publique.

Des consultations préalables tenues par le promoteur ont permis d'informer, en début de processus, les groupes et acteurs locaux et ainsi de mieux comprendre la dynamique d'insertion du projet dans son milieu d'accueil.

Les activités d'exploitation projetées soulèvent un certain intérêt auprès des intervenants et participants rencontrés. L'entreprise Excavation Dolbeau inc. est présente depuis de nombreuses années sur des terrains contigus au projet de LET et maintient quotidiennement des activités similaires à celles proposées par le nouveau projet. Comme le LET projeté est situé dans le même secteur que le LEDCD existant et qu'il est en continuité avec les activités actuelles, celles-ci constituent un exemple concret qui permet de comprendre plus facilement les effets appréhendés du projet d'agrandissement pour les intervenants et participants rencontrés.

Des problèmes d'entretien de la 2^e Avenue et le manque d'abat-poussière durant la saison estivale constituent les préoccupations communiquées lors des séances ordinaires du Comité de vigilance en lien avec l'exploitation du site actuel. Cette route correspond à l'une des voies d'accès au site du LEDCD actuel et servira de voie d'accès pour le LET projeté. Cette problématique risque de s'accroître lors de l'exploitation du futur site en raison de l'augmentation du camionnage. Des démarches sont en cours avec la Ville pour la mise en place d'un revêtement d'asphalte sur cette voie de circulation.

L'utilisation de technologies avancées, l'intérêt du promoteur d'exploiter le biogaz et la chaleur produite par le futur LET ainsi que le potentiel de développement économique suscitent un grand intérêt auprès des représentants de la Ville de Dolbeau-Mistassini.

Par ailleurs, les représentants de la Ville ne s'attendent pas à une opposition de la population locale concernant ce projet puisqu'il est en continuité avec l'exploitation du LEDCD actuel. Ils considèrent également que les activités de consultations et de sensibilisation mises en place s'avèrent rigoureuses en contexte de pandémie qui prévaut depuis plus d'un an et qui limite la tenue d'activités en présentiel en raison des mesures sanitaires mises en place dans la région (Pierre Cloutier, maire de la Ville de Dolbeau-Mistassini, annexe B).

Pour chacun des organismes rencontrés, les interactions, les informations transmises et les intérêts et préoccupations soulevés sont détaillés au tableau 2. Les informations partagées lors de la consultation préalable auprès des représentants de la Ville de Dolbeau-Mistassini sont jointes à l'annexe C.

Outre les problématiques associées à la circulation sur la 2^e Avenue, aucun enjeu additionnel ne ressort des consultations préalables réalisées, ce qui corrobore le résultat des consultations menées par le MELCC.

Tableau 2 Résumé des activités de consultations et de la participation publique

Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
Comité de vigilance de matériaux secs					
12-2015	Séance ordinaire du Comité de vigilance de matériaux secs	Marie-Ève Fontaine, conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini Annick Doucet, Excavation Dolbeau Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau ██████████ résident Laurier Bergeron, Société de Gestion Environnementale (SGE)	Résumé des sujets discutés et suivi	- Information sur le projet d'agrandissement du site	
14-12-2017	Séance ordinaire du Comité de vigilance de matériaux secs	Marie-Ève Fontaine, conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini Annick Doucet, Excavation Dolbeau Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau ██████████ résident Laurier Bergeron, Société de Gestion Environnementale (SGE)	Résumé des sujets discutés et suivi	- Dépôt de la demande d'exclusion à la CPTAQ, conjointement avec la MRC de Maria-Chapdelaine, pour l'agrandissement du centre de tri et LEDCL. - En attente d'une réponse (mai 2018)	
18-12-2018	Séance ordinaire du Comité de vigilance de matériaux secs	Marie-Ève Fontaine, conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini Annick Doucet, Excavation Dolbeau Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau ██████████ résident Laurier Bergeron, Société de Gestion Environnementale (SGE)	Résumé des sujets discutés et suivi	- Autorisation de la CPTAQ reçue permettant d'utiliser à des fins autres que l'agriculture le terrain pour agrandir le site du LEDCD - Voie de contournement – commentaires : o Problème d'entretien du chemin et la poussière - Avis du début de l'étude d'impact, forages prévus en mars 2019	
19-12-2019	Séance ordinaire du Comité de vigilance de matériaux secs	Marie-Ève Fontaine, conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini Annick Doucet, Excavation Dolbeau Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau ██████████ résident ██████████ résident Laurier Bergeron, Société de Gestion Environnementale (SGE)	Résumé des sujets discutés et suivi	- Avis du début des études eau, air et sols. - Études réalisées (eau, flore, patrimoine, circulation, intégration au paysage et plusieurs autres). - Dépôt au MELCC de l'étude d'impact en mai 2020. - Voie de contournement – commentaires : o Route toujours pas bien entretenue o Manque d'abat-poussière l'été sur la 2 ^e Avenue. o Route très dangereuse	
10-12-2020	Séance ordinaire du Comité de vigilance de matériaux secs	Marie-Ève Fontaine, conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini Annick Doucet, Excavation Dolbeau Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau ██████████ résident ██████████ résident Laurier Bergeron, Société de Gestion Environnementale (SGE)	Résumé des sujets discutés et suivi	- Suivi de l'avancement de l'étude d'impact, dépôt prévu en mai 2021 - Consultations publiques projetées - Voie de contournement – commentaires : o Route toujours aussi dangereuse qu'avant o Manque d'abat-poussière o Revêtement d'asphalte, demande en cours	

Ville de Dolbeau-Mistassini					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
07-10-2020	Lettre	Servie de l'urbanisme, Ville de Dolbeau-Mistassini	Demande de consultation et information	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'identification des meilleures pratiques à mettre en place pour la consultation - Offre d'une rencontre d'information. - Liste exhaustive des acteurs intéressés par des séances d'informations et de consultation - Moyens de communication à privilégier et mode de rencontre en contexte de COVID-19 	- Plan d'information et de consultation
19-10-2021	Courriel	Christine Sauvageau Conseillère en communication et relation avec le milieu – Ville de Dolbeau-Mistassini	Réponse à la demande de consultation		- Demande de soumettre la méthode de consultations utilisées par le MELCC et le plan de consultation envisagé
29-10-2020	Courriel	Christine Sauvageau Conseillère en communication et relation avec le milieu – Ville de Dolbeau-Mistassini	Réponse à la demande de la Ville	<p>Lien vers les Résultats de la consultation publique menée via le <i>Registre des évaluations environnementales</i> du MELCC.</p> <p>Aucun commentaire reçu à la suite à cette consultation</p>	<p>Organisation d'une séance d'informations pour présentation préliminaire du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification du meilleur outil de communication - Identifier l'endroit ou la plateforme à utiliser en fonction des réalités de la région (COVID-19) - Fournir une liste d'incontournables (personnes, organismes) - Proposition de journée supplémentaire de cueillette de données des acteurs-clés
12-11-2020	Courriel	Christine Sauvageau Conseillère en communication et relation avec le milieu – Ville de Dolbeau-Mistassini	Suivi de l'avancement du projet	Transmission de l'état d'avancement global de l'étude d'impact (éléments réalisés, éléments en cours, éléments à venir)	
26-01-2021	Communication téléphonique	Christine Sauvageau Conseillère en communication et relation avec le milieu – Ville de Dolbeau-Mistassini	Suivi de la demande de collaboration	Mme Isabelle Simard sera responsable du dossier	

Ville de Dolbeau-Mistassini					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
26-01-2021	Courriel	Isabelle Simard Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini	Relance concernant la demande de collaboration pour consultation	Informations sur l'avancement du projet - Scénarios de travail détaillés pour les phases de construction et d'exploitation en préparation - Étude de bruit à venir - Option retenue pour le traitement des eaux de lixiviation : o Acheminement aux étangs aérés de la Ville de Dolbeau-Mistassini. o Aucun traitement sur place ni de rejet au milieu récepteur à proximité du site. o Camionnage des eaux de lixiviation du LET aux étangs aérés.	
26-01-2021	Courriels	Isabelle Simard, Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini	Collaboration pour consultation	Suggestions d'options de communication	
28-01-2021	Discussion Vidéoconférence	Isabelle Simard, Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini	Collaboration pour consultation	Demande d'une démarche d'information et de consultation auprès des responsables de la Ville	Présentation technique du projet requise
02-02-2021	Présentation technique du projet par Vidéoconférence	Isabelle Simard, Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini Alain Mailloux, Ville de Dolbeau-Mistassini William Rateaud, Tetra Tech Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau Julie Breton, Groupe Synergis	Présentation technique du projet	Information sur le projet au niveau technique - Présence du LEDCD déjà en place - Forte demande actuelle des MRC pour ce type de site pour combler les besoins de la région - Mention de la pleine collaboration de l'équipe de la Ville pour le projet et la transmission des informations à l'équipe de Synergis - Présentation du projet de transformation vers le LET à l'aide de support visuel par partage d'écran Échanges sur Points d'intérêt, préoccupations et perceptions anticipés par la Ville - Type de matériel visé, aucune matière résiduelle d'origine résidentielle, site de de débris CRD et d'origine ICI assimilables aux débris CRD - Captage de biogaz intéressant pour le potentiel de développement économique - Intérêt pour exploiter le biogaz et la chaleur produite par le site pour d'autres projets - Utilisation de technologies avancées - Plans d'optimisation de l'énergie	Compte rendu de la rencontre

Ville de Dolbeau-Mistassini					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
				<ul style="list-style-type: none"> - Programme de suivi environnemental obligatoire et plusieurs suivis sont prévus et seront mis en place - Fond postfermeture pour permettre la gestion du site après sa fermeture - Peu d'opposition au projet attendu par la Ville, usages déjà implantés et depuis longtemps - Côté technique innovant du site – point fort du projet - Craintes potentielles des citoyens concernant la concentration de sites de cette nature dans le secteur. 	
03-02-2021	Courriel	Isabelle Simard et Alain Mailloux – Ville de Dolbeau-Mistassini William Rateaud, Tetra Tech Marc Lamontagne, Excavation Dolbeau	Compte rendu de la rencontre		
03-02-2021	Courriel	Isabelle Simard, Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini	Demande de transmission de la présentation	Collaboration de la Ville réitérée	Transmission de la présentation
04-02-2021	Courriel	William Rateaud, Tetra Tech	Transmission de la présentation	<ul style="list-style-type: none"> - Informations pertinentes sur le projet (plan de localisation) - Croquis vulgarisé des systèmes d'imperméabilisation simplifiés d'un LET - Informations techniques sur le projet (généralités, principaux éléments d'aménagement, principaux éléments d'opération et de gestion postfermeture) - Documents joints à l'annexe C 	
18-03-2021	Courriel	Isabelle Simard, Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini	Suivi des activités	- Demande de communication pour convenir de la suite	
23-03-2021	Communication Vidéoconférence	Isabelle Simard, Directrice au développement économique – Ville de Dolbeau-Mistassini	Suivi des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion avec le Directeur général - Vérifications avec les gens concernés pour informations/consultations à un niveau suffisant - Contact avec les gens du Comité de vigilance et autres - Discussion avec Marc Lamontagne pour communications de ses démarches 	Lettre présentant les démarches, noms des acteurs contactés, niveau d'informations et de communication suffisant selon la municipalité
28-04-2021	Correspondance	M. Pascal Cloutier, maire de Dolbeau-Mistassini	Communications réalisées auprès des acteurs du	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des activités de consultation et de sensibilisation mises en place. - Collaboration réitérée pour la poursuite du projet 	

Ville de Dolbeau-Mistassini					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
			milieu	- Communication jointe à l'annexe B	

Population et organismes locaux					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	- Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
2016	Communication verbale	Directeur de l'École de formation en machinerie et foresterie	Informations sur le projet	- Informations préliminaires sur le projet	Intérêt pour les pratiques des étudiants pour manœuvres avec machinerie et travaux concrets. Proposition pour futures pratiques
2016-2020	Communication verbale	██████████, propriétaire du Centre équestre	Informations sur le projet	- Aucune transmission spécifique sur le projet, l'établissement est situé à 1,5 km du site - Les propriétaires connaissent bien les activités du site du LEDCD - Bonne communication et travaux annuels de nivellement sur le terrain du centre équestre par Excavation Dolbeau	
12-07-2021	Rencontre sur la propriété située près du projet du LET	██████████, propriétaire de la résidence de villégiature	Informations sur le projet	- Explication des normes rigoureuses que demande le projet - Explication des différentes étapes avant l'ouverture, l'opération et les fermetures progressives - Présentation du plan global du projet - Visite d'une partie du secteur visé par le projet	Maintien des bonnes relations. Maintien d'une lisière d'arbres aux limites de propriété et devant le chalet Proposition d'acquisition de la propriété réitérée
2017-2020	Séance ordinaire du Comité de vigilance de matériaux secs	██████████, ██████████, locataires des maisons appartenant à Excavation Dolbeau inc. situé à proximité du site et membres du Comité de vigilance	Résumé des sujets discutés et suivi	- Informations sur le projet communiquées lors des rencontres annuelles du comité	

Le registraire a supprimé ces informations en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).

3.2.2 Consultation de la Première Nation de Mashteuiatsh

Le site visé par le projet est situé sur le territoire traditionnel du Nitassinan de la Première nation de Mashteuiatsh. Bien qu'utilisé historiquement par les ancêtres de familles innues aujourd'hui rattachées aux Premières Nations d'Essipit, de Pessamit et des Pekuakamiulnuatsh (Mashteuiatsh), ce secteur municipalisé n'a plus de réel intérêt pour la fréquentation par ces communautés. La consultation s'est donc limitée à la Première Nation Pekuakamiulnuatsh, soit celle située la plus près du site visé par le projet.

En raison des mesures sanitaires établies dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la consultation de la Première Nation de Mashteuiatsh se résume en une demande de collaboration auprès du département du Droit et protection du territoire de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour l'organisation d'une consultation des membres de la communauté en octobre 2020 et de plusieurs échanges courriel avec Mme Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

L'organisation d'une rencontre d'information publique a été discutée. Cette rencontre a été jugée non pertinente par Mme Courtois puisque les membres de la communauté ne fréquentent pas ce secteur, ce dernier étant municipalisé (annexe D).

Le suivi de l'avancement du projet a été transmis à la communauté à titre d'information. Les commentaires de Mme Courtois quant à l'utilisation du territoire local par les membres de la communauté de Mashteuiatsh ont été considérés dans l'étude du milieu humain. Les interactions avec la communauté de Mashteuiatsh et les informations transmises sont détaillées au tableau 3.

Tableau 3 Résumé des activités de consultation et de la participation de la communauté de Mashteuiatsh

Première Nation Pekuakamiulnuatsh Takuhikan					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	- Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
07-10-2020	Lettre	Steve Morel, directeur Droits et protection du territoire	Consultations – demande de collaboration	- Demande d'identifier les meilleures pratiques à mettre en place pour la consultation en fonction de la réalité de votre communauté	
15-10-2020	Communication téléphonique	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Relance concernant la demande de collaboration Suivi de l'avancement du projet	- Discussion sur l'intention du promoteur d'organiser une séance d'information publique dans la communauté de Mashteuiatsh	- Aviser la communauté des avancements et étapes-jalons du projet via le département de Patrimoine Culture et Territoire - Demande d'être impliquée le plus possible en amont du dépôt de l'étude d'impact - Propositions de communications et d'implications
	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Consultation des membres de la communauté	- Confirmation de la non-pertinence d'organiser une séance d'information publique dans la communauté de Mashteuiatsh	
10-11-2020	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Suivi de l'avancement du projet	- Étude du milieu humain, cartes d'utilisation du territoire et affectation en cours de réalisation - Amorçe de la rédaction du texte descriptif	Demande de précisions sur l'implication de Mme Courtois pour ce volet
12-11-2020	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Suivi de l'avancement du projet	- Transmission de l'état d'avancement global de l'étude d'impact (éléments réalisés, éléments en cours, éléments à venir)	
13-11-2020	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Précision sur l'implication de Première Nation de Mashteuiatsh au rapport d'étude d'impact	En attente des textes préliminaires du milieu humain pour émettre des commentaires.	Rapport sur la description de l'utilisation du territoire par les membres de la Première Nation de Mashteuiatsh
03-02-2021	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Suivi de l'avancement du projet	- Scénarios de travail détaillés pour les phases de construction et d'exploitation en préparation - Étude de bruit à venir - Option retenue pour le traitement des eaux de lixiviation :	

Première Nation Pekuakamiulnuatsh Takuhikan					
Date	Méthode de communication	Personne(s) contactée(s)	Objectif(s)	- Documents présentés ou informations transmises	Actions proposées
				<ul style="list-style-type: none"> ○ Acheminement des eaux de lixiviation aux étangs aérés de la Ville ○ Aucun traitement sur place ni de rejet au milieu récepteur à proximité du site (cours d'eau). ○ Camionnage des eaux de lixiviation du LET aux étangs aérés. 	
15-02-2021	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Suivi de l'avancement du projet Commentaires	- Rapport sur la description du milieu humain et la section relative à l'utilisation du territoire par les membres de la Première Nation de Mashteuiatsh	Commentaires
08-03-2021	Courriel	Judith Courtois, conseillère en gestion de la faune et de l'environnement Droits et protection du territoire	Commentaires	- Commentaires et informations additionnelles <ul style="list-style-type: none"> ○ Informations détaillées sur l'histoire de la communauté ○ Description détaillée du territoire ancestral (Nitassinan) incluant une carte de la délimitation du territoire ○ Description de l'utilisation historique du territoire et de ses ressources par les Pekuakamiulnuatsh ○ Confirmation de l'absence de données sur l'utilisation contemporaine du territoire de la zone d'étude locale par des membres de la communauté pour la pratique d'activités traditionnelles 	Intégration des commentaires transmis au rapport sectoriel de l'étude du milieu humain.

4 Enjeux identifiés dans le cadre des consultations

L'identification d'enjeux revêt une importance particulière puisqu'elle permet d'intervenir rapidement et d'ajuster le projet pour mieux répondre à ces enjeux et aux préoccupations exprimées lors des consultations.

Deux types d'enjeux résultent des activités de consultation réalisées et des informations recueillies, soit les enjeux techniques et les enjeux globaux.

4.1 Enjeux techniques

Les enjeux techniques reflètent le choix de la technologie utilisée, soit le confinement des matières résiduelles qui seront reçues et disposées sur le site. Cette stratégie permet d'éviter que les contaminants issus de la dégradation de la matière résiduelle n'entrent en contact avec l'eau et l'air, ainsi que les composantes de l'environnement et la population avoisinante. Cette stratégie implique la récupération et la gestion des eaux de lixiviation, de même que la gestion et l'exploitation de biogaz et de la chaleur produite.

L'augmentation de la circulation routière associée au transport des matières résiduelles et la gestion des eaux de lixiviation représente également un enjeu technique important.

4.1.1 Identification et gestion

Les enjeux techniques et leur gestion se définissent comme suit :

- Qualité de l'eau : le maintien du suivi de la qualité des eaux, autant pour l'ancien site que pour le projet proposé, afin de protéger les cours d'eau dans le secteur ;
- Rejet des eaux de lixiviation : la gestion du rejet des eaux du site et leur traitement aux étangs aérés de la Ville ;
- Biogaz : le contrôle du processus de génération et de captage des biogaz, d'abord à la source selon les matières résiduelles acceptées, puis en maintenant un système de captage pour prévenir les nuisances pour le voisinage ;
- Circulation routière : la gestion du camionnage et des routes empruntées, afin d'assurer un contrôle des nuisances associées aux passages de camions et à la sécurité des autres usagers.

Les enjeux liés à l'eau et au biogaz s'expliquent par le risque potentiel de contamination de l'eau dans le secteur. Quant à la circulation, il s'agit d'une nuisance concrète et visible quotidiennement dans le secteur immédiat du site.

Une attention particulière a été portée dans la communication d'informations sur les opérations en cours et une comparaison avec les opérations projetées pour le futur projet,

concernant la gestion du lixiviat et le captage des biogaz. Ces informations ont été partagées afin de permettre une meilleure compréhension des mesures mises en place et des impacts appréhendés. Le captage et l'exploitation des biogaz et de la chaleur produite ont d'ailleurs suscité un intérêt auprès des instances municipales pour le potentiel de développement économique.

La circulation des camions chargés d'acheminer les matières résiduelles au site a également interpellé certaines personnes quant à la qualité de l'infrastructure et l'augmentation de poussières dans l'air.

4.2 Enjeux globaux

Les enjeux globaux sont le reflet du contexte du projet lui-même. Bien que le projet d'aménagement du LET d'Excavation Dolbeau inc. est présenté comme un nouveau projet, toutes ses caractéristiques sont déjà connues :

- Ce projet est en continuité avec le LEDCD actuel ;
- Le site et son promoteur ont un long historique de présence et d'opérations sur le site et en lien avec la communauté ;
- Le projet est prévu sur la propriété d'Excavation Dolbeau inc. ;
- Les activités prévues sont similaires aux opérations actuelles, à l'exception près d'une bonification des aménagements et des équipements nécessaires à l'exploitation d'un LET et d'une augmentation du camionnage.

4.2.1 Identification et gestion

Les enjeux globaux et leur gestion se définissent comme suit :

- Continuité des opérations : le développement du projet dans la continuité des opérations actuelles, afin de profiter de l'expérience acquise ;
- Fermeture sécuritaire du site : la gestion à long terme de la propriété incluant la fermeture éventuelle du site, de façon progressive et sécuritaire, ainsi que la mise en place d'un suivi postfermeture.

La continuité des opérations est un enjeu important et souligne l'expérience d'Excavation Dolbeau inc. dans la gestion de ce type de projet. Cette continuité démontre également le niveau d'acceptabilité sociale reflété par l'état d'équilibre atteint au fil des ans entre la présence du LEDCD, ses bénéfices et inconvénients, et le milieu récepteur. L'utilisation des technologies éprouvées et innovantes, la mise en place d'un programme de suivi environnemental adapté au LET projeté et les activités du comité de vigilance démontrent la volonté du promoteur à poursuivre l'exploitation de manière efficace et en respect de la législation actuelle.

5 Références

Personnes consultées

Courtois, Judith. Conseillère en gestion de la faune et de l'environnement. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Droits et protection du territoire. 1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh, Québec, G0W 2H0. Téléphone : 418-275-5386 poste 6995. Courriel : juith.courtois@mashteuiatsh.ca

Mailloux, Alain. Coordonnateur à l'urbanisme. Ville de Dolbeau-Mistassini. 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini, Québec, G8L 1G7. Téléphone : 418-276-0160 poste 2321. Courriel : amailloux@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Sauvageau, Christine. Conseillère en communication et relation avec le milieu – Ville de Dolbeau-Mistassini 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini, Québec, G8L 1G7. Téléphone : 418-276-0160 poste 2071. Courriel : communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Simard, Isabelle. Directrice au développement économique. Ville de Dolbeau-Mistassini. 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini, Québec, G8L 1G7. Téléphone : 418-276-0160 poste 2601. Courriel : isimard@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Thériault, Pierre. Propriétaire du chalet situé près du nouveau LET.

ANNEXE A

Avis publié par Excavation Dolbeau inc.

AVIS PUBLIC
PROJET DE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)
EXCAVATION DOLBEAU INC (Dolbeau-Mistassini)

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet consiste en la construction et l'opération d'un lieu d'enfouissement technique (LET) d'une superficie d'environ 30 hectares. Il est prévu que le projet sera situé à proximité du lieu d'enfouissement actuellement exploité par Excavation Dolbeau inc. Les matières résiduelles qui seront acceptées seront essentiellement issues du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD), mais aussi des débris CRD issus des institutions, commerces, industries et éco-centres.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 22 septembre 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418-521-3830 ou encore le numéro sans frais 1-800-561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.environnement.gouv.qc.ca).

Ce 23 Août 2019.

Cet avis est publié par Excavation Dolbeau inc conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).



AVIS DE DÉCÈS
BOUTIN (M. MARCEL)

Est décédé paisiblement, au CHUSSEB du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 20 août 2019, à l'âge de 90 ans et 4 mois, M. Marcel Boutin, époux de feu Mme Gisèle Bonneau, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Il était le fils de feu M. Joseph Boutin et de feu Mme Léonie Perrault. La famille accueille les parents et amis au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
160, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini
le vendredi 23 août 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 9 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 24 août 2019 à 9 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette. Il laisse ses enfants: Johanne (feu Christian Langlois), Michel (Rinkama), Lise (Yvon Guérin), feu Roger, Rémi (Lynne Girard), Fátima

(Céline Hamelin) et Pascal (Marion Gosselin); ses petits-enfants: Mathieu (Chantalé Bédard), Frédéric (Ève Boulanger), Guillaume (Justine Lamoureux), Davy (Nathalie Dupoux), Jeanne (Daniel Tremblay-Girard), Natacha (Samuel Robertson), Yohan, Ryan, Patrick, Gabriella, Emilie et Mathieu; ses 8 arrière-petits-enfants et un petit bébé à venir; son amie Mme Cécile Minnaert. Il était le frère de: feu Germain, feu Laurent (feu Lucie Poiré), feu Rossie, feu Laurinella, feu Lucien (feu Thérèse Tremblay), feu Gérard (feu Judith Boulanger), feu Ludjéna (feu Murielle Laverdière), feu Simon (Raoul Tremblay), feu Gabriel (feu Cécile Rochelleau), Cécile (Armand Leclerc), feu Yvon (Gisèle Lavole), feu Jeanne (feu Lucien Tremblay), Pierrette (Ghislain Girard), feu Pierre-Emile (Lucette Pionon) et Rodrigue (Gisèle Lavole); le beau-frère de: feu Yvon Bonneau (feu Jeannine Bédard), Raymond Bonneau (Roger Jermie), feu Jean-Claude Bonneau (feu Lise Villeneuve), Berthe Bonneau (Clément Givard), feu Marie-Pauline Bonneau (Jean-Paul Lapage), Marthe Bonneau (Jacques St-Germain), Micheline Bonneau (Raymond Doucet), Christiane Bonneau (Jean-Pierre Girard), feu Raymond Bonneau, Ruel Bonneau (Nicole Pelletier) et Angélique Bonneau (Yves Bouchard). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Welloux, 1832, boulevard Wellberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H6, (418) 276-4224.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: info@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC
PROJET DE LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE (LET)
EXCAVATION DOLBEAU INC (Dolbeau-Mistassini)

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet consiste en la construction et l'opération d'un lieu d'enfouissement technique (LET) d'une superficie d'environ 30 hectares. Il est prévu que le projet sera situé à proximité du lieu d'enfouissement actuellement exploité par Excavation Dolbeau inc. Les matières résiduelles qui seront acceptées seront essentiellement issues du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD), mais aussi des débris CRD issus des institutions, commerces, industries et éco-centres.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : <http://www.rea.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 22 septembre 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418-521-3830 ou encore le numéro sans frais 1-800-561-1816 et sur le site Internet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.environnement.gouv.qc.ca).

Ce 23 Août 2019.

Cet avis est publié par Excavation Dolbeau inc conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).



AVIS DE DÉCÈS
HOVINGTON (M. GÉRARD)

Est décédé au CHUSSEB du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier, le 21 août 2019, à l'âge de 86 ans et 6 mois, M. Gérard Hovington, époux de Mme Blanche Label, demeurant à Chicoutimi. La famille accueille les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
826, rue Bélgin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le lundi 26 août 2019 de 9 h à 10 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il fut à l'emploi de la Commission scolaire de la Côte-Nord pendant 36 ans.

Il était le fils de feu M. Adolphe Hovington et de feu Mme Suzanne Mathis.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Blanche Label; ses enfants: Fabien Hovington, Gilise (Geneviève Durbur), Jérôme; ses petits-enfants: Sandrine, Olivier, Anne-Sophie, Patrick, Benjamin, Jérôme. Il était le frère de: feu Gertrude Hovington (feu Jean-Claude Tremblay), feu Jean-Philippe (feu Françoise (feu Donald Sergent), Adrienne (Rosario Gauthier), Germaline (Gilles Lachance), feu Marie-Paule (feu Fausto Ongaro), Juliette (feu Carrielle Bellavance). Il était le gendre de feu M. Léopold Label et de feu Mme Blanche Racine. Il était le beau-frère de: feu Georges Label, feu Jean, feu Jeanne, feu Lucie (Raymond Dallaire), Rita (feu Claude Hamelin), Fernand (Gorge Gagné), feu Sarto (Danièle Bussières). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille de M. Hovington remercie le personnel du Centre d'hébergement Jacques-Cartier pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour diriger votre soutien à la famille de M. Hovington et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.gravel-et-fils.com



Pour information: (418) 543-6755, sans frais: 1-800-269-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@gravel-et-fils.com - Site Internet: www.gravel-et-fils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
DUFOUR
(MME CARMEN DUCHESNE)

Le 18 août 2019, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 87 ans et 1 mois, Mme Carmen Duchesne (Dufour), épouse de M. Francis Dufour, demeurant rue Gilbert Jonquière. La famille accueille les parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Nouvelle
Arvidé (ancienne gare)

le dimanche 25 août 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 26 août 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 26 août 2019 à 11 h à l'église St-Mathias.

Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Carmen Duchesne et les cendres seront inhumées au cimetière Kinoguen.

Elle était la fille de feu Mme Elise Barville et de feu M. Albert Duchesne.

Outre son époux, M. Francis Dufour, elle laisse dans le deuil ses fils: Carol Dufour (Cécile Roussel), Jocelyn (Sylvia Monroy), Sylvain (Suzanne Tardif), Jean-François (Chloé Gauthier); ses petits-enfants: Marc (feu Pierre-Luc), Amélie (Maxime), Alexandre (Marie-Chantal), Isabelle (Christine); ses arrière-petits-enfants: Maxim, Louis-Philippe, Julien, Marc, Gabriel, Alexis, Jacob, Mathias et Francis; son frère et sa sœur: Lionel Duchesne (feu Claire Barrette), Jacqueline (Édouard Dubé).

Elle était aussi la sœur de: feu Raymond Duchesne (feu Cécile Gaudet), feu Louis-Albert (feu Ghislaine Brassard), feu Marius (feu Thérèse Allard), feu Bertrand (Irène Girard), feu Laurier (Norma Collard), feu Normand (feu Jean-Frédéric Tremblay); la belle-sœur de: feu Adolphe Dufour (feu Juliette Gauthier), feu Joseph (feu Marie-Louise Gauthier), feu Alfred (feu Rosane Houle), feu Aline (feu Albéric Lapointe), feu Noëlle (feu Henri Gauthier), feu Armand Lapointe (feu Marie-Louise Cormier), feu Rachel (feu William Dubé), feu Adolphe (feu Luciano Fortin), feu Camille (feu Joanne Allard), feu Oram (feu Yvette Aubert), feu Roland (feu Lucien Blackburn), feu Marcel (feu Rolando Asselin).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rsq.ca ou vous pouvez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-8128
Courriel: info@rsq.ca ou info@residencefuneraire.ca Direction funéraire: la Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



ANNEXE B

**Communication de M. Pierre Cloutier,
maire de la Ville de Dolbeau-Mistassini**



Le 28 avril 2021

Monsieur Marc Lamontagne
Président et secrétaire
Excavation Dolbeau inc.
981, 2^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1V3

Objet : Consultation des acteurs du milieu concernant l'implantation d'un projet de construction et d'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique (LET) sur le territoire de la municipalité de Dolbeau-Mistassini

Monsieur,

Vous avez mandaté le Groupe Synergis afin de vous accompagner dans vos démarches d'information et de consultation du public relatives à l'implantation d'un projet d'implantation d'un LET d'une superficie d'environ 30 hectares et dont les matières résiduelles acceptées seront issues essentiellement du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, mais aussi du secteur des institutions, des commerces et des industries.

À ce titre, nous avons été interpellés par le Groupe Synergis afin de prendre acte des activités de consultations réalisées à ce jour auprès du milieu et d'identifier la nature des activités de consultations qui pourraient être menées en complément à celles réalisées à la lumière des préoccupations et enjeux que nous avons soulevés comme instance municipale représentant la population.

Ainsi, considérant :

Que la rencontre du 2 février dernier à laquelle vous avez participé avec la firme d'ingénierie Tetra Tech travaillant au dossier et initiée par le groupe Synergis a permis à nos équipes de développement économique et d'urbanisme de connaître l'état d'avancement exact de votre projet, des impacts anticipés de celui-ci pour le milieu et des différentes étapes franchies de même que celles à venir;

L'ensemble des informations que vous et vos consultants avez soumis à notre attention au regard du projet depuis plusieurs mois;

Qu'une consultation publique a eu lieu en septembre 2019 via le Registre des évaluations environnementales permettant à toute personne ou groupe de faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devait aborder et qu'aucun commentaire n'a été reçu suite à cette consultation;

Les activités de consultation que vous avez menées de façon continue auprès des acteurs clés visés ou concernés par le projet;

La mise en place sous votre initiative du groupe de vigilance composé de différents acteurs interpellés par le projet et des activités qui lui sont confiées au regard du déploiement de votre projet;

La consultation que vous avez menée auprès de la Société de gestion environnementale (SGE) du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif reconnu dans le milieu qui vise le développement harmonieux axé sur les principes du développement durable et l'accueil favorable du projet par cette instance;

Le contexte de pandémie qui prévaut depuis plus d'un an et qui limite la tenue des activités en présentiel en raison des mesures sanitaires mises en place;

Nous tenons à vous signifier, qu'après considération de l'ensemble des informations portées à notre attention, il nous est permis de croire que les activités de consultation et de sensibilisation que vous avez mises en place relativement à l'implantation d'un lieu d'enfouissement technique sur notre territoire s'avèrent rigoureuses, tant par la nature même des activités, que des groupes ou personnes à qui elles s'adressent.

En terminant, permettez-nous de réitérer notre collaboration dans la poursuite de votre projet et de vous souhaiter beaucoup de succès dans le cadre de son implantation et sa mise en œuvre.

Espérant le tout à votre convenance, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le maire,



Pascal Cloutier

- c. c. M^{me} Julie Breton, chargée de projet, Groupe Synergis
- M. Frédéric Lemieux, directeur général, Ville de Dolbeau-Mistassini
- M. Alain Mailloux, coordonnateur à l'urbanisme, Ville de Dolbeau-Mistassini
- M^{me} Isabelle Simard, directrice au développement économique, Ville de Dolbeau-Mistassini

ANNEXE C

**Informations partagées lors des
consultations préalables**

Figure 1 Site du projet

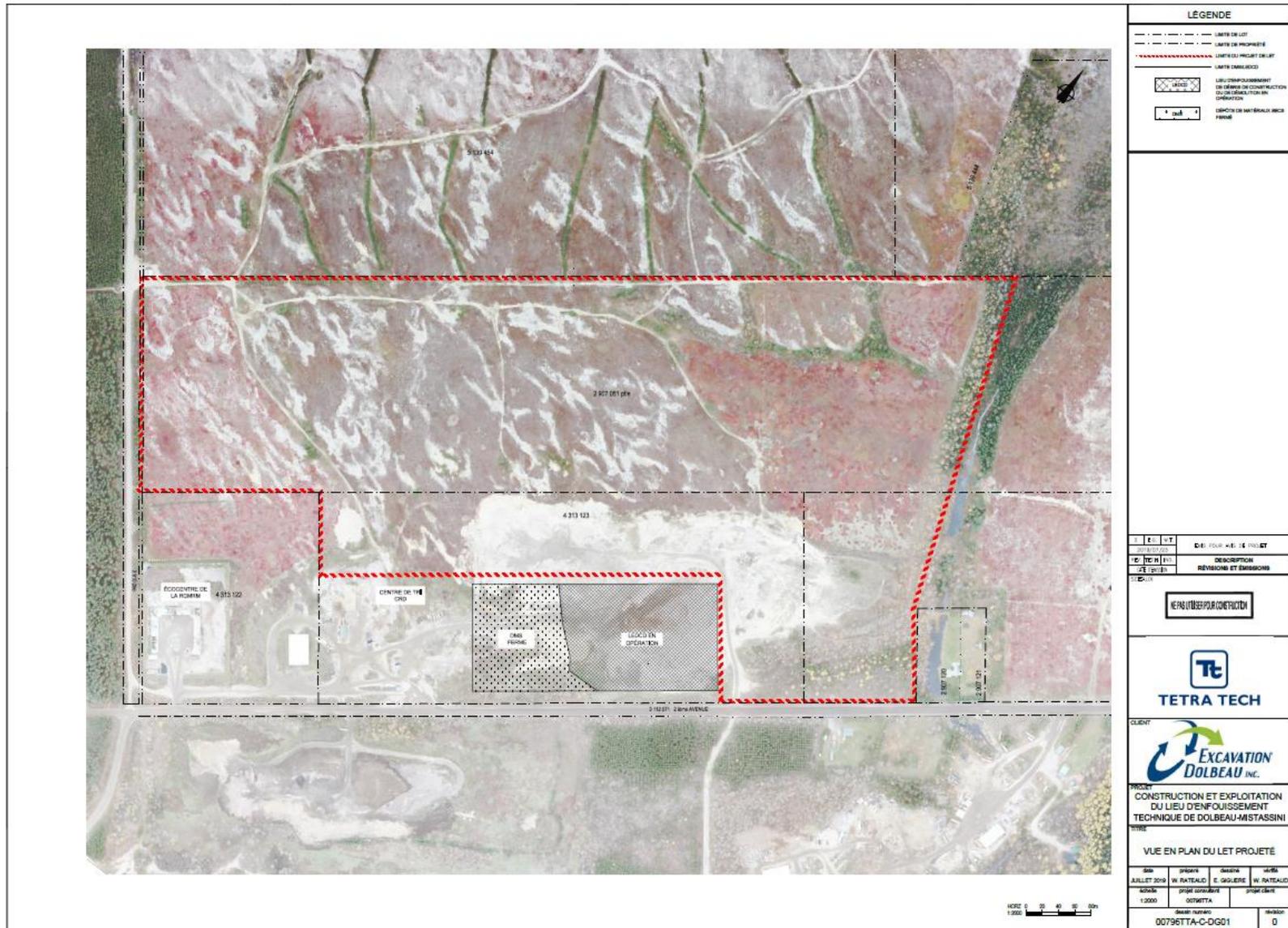


Figure 2 Description du projet

Description du projet

- Natte bentonitique
- Géomembrane inférieure
- Géofilet de drainage
- Géofilet de drainage (2x)
- Géomembrane supérieure

Recouvrement final

- Géotextile de protection
- Drains de collecte
- Couche drainante
- Matières résiduelles
- Couche drainante
- Géomembrane
- Couche de protection, terre végétale et ensemencement

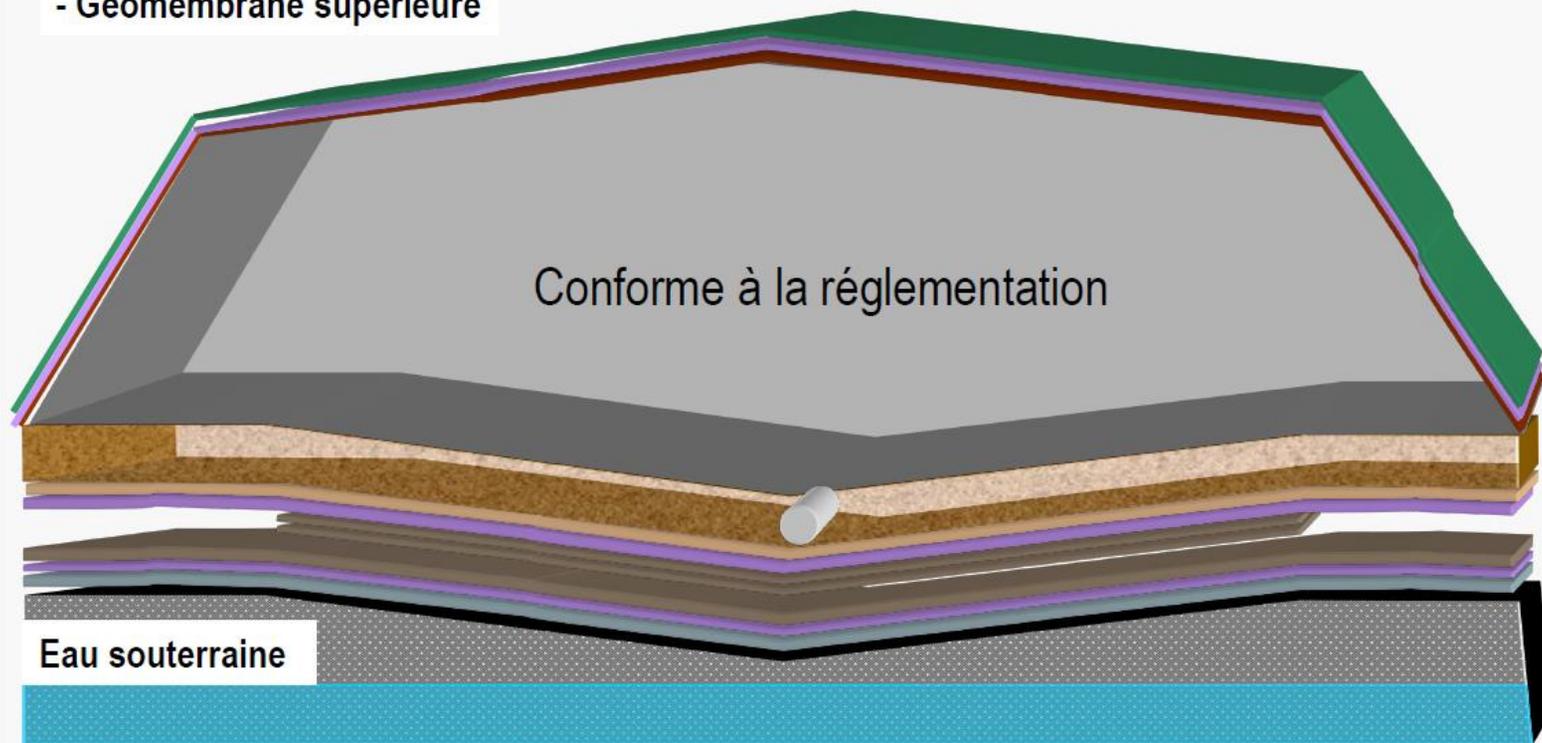


Figure 3 Vue en plan du fond des cellules projetées avec système de captage des eaux de lixiviation

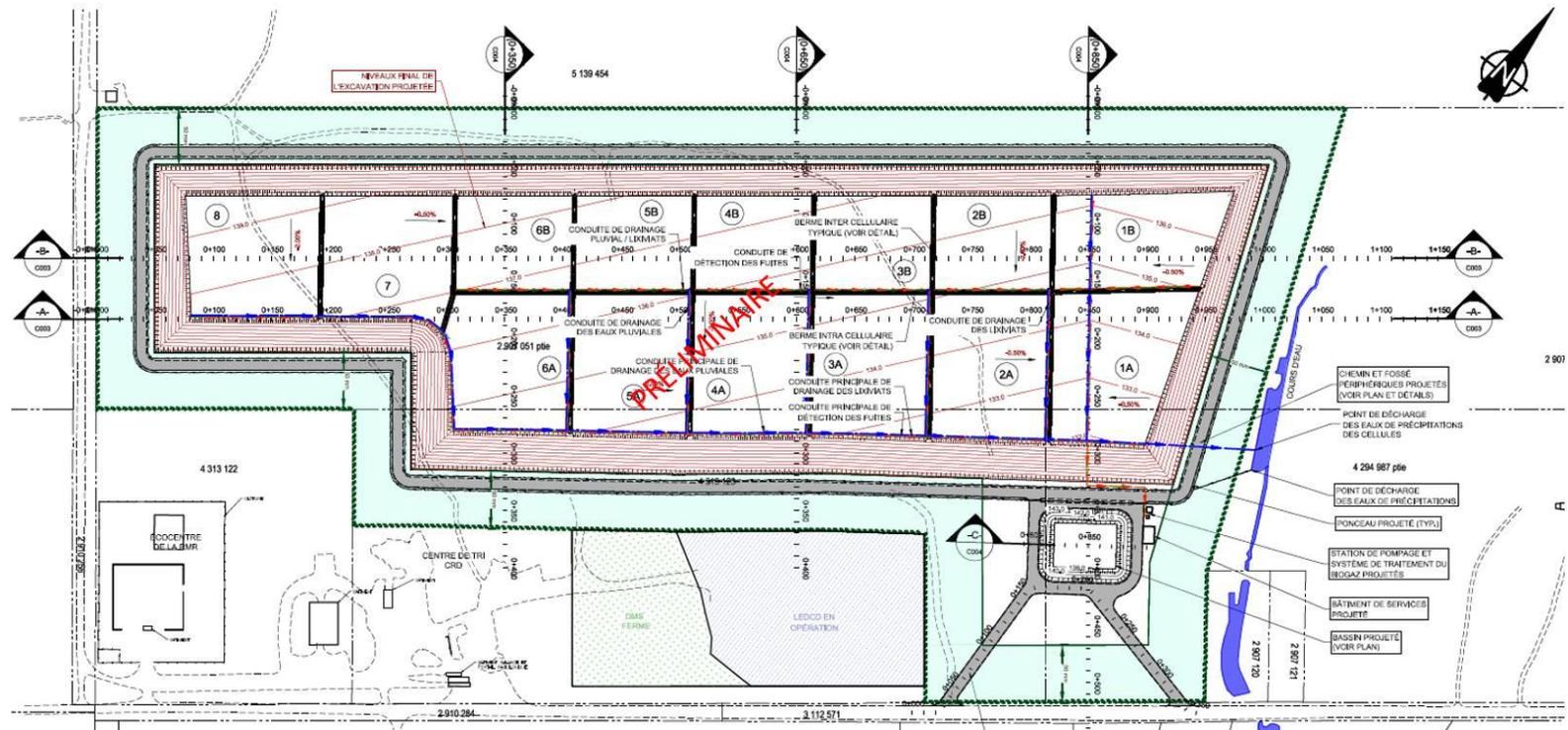


Figure 4 Vue en coupe du LET projeté

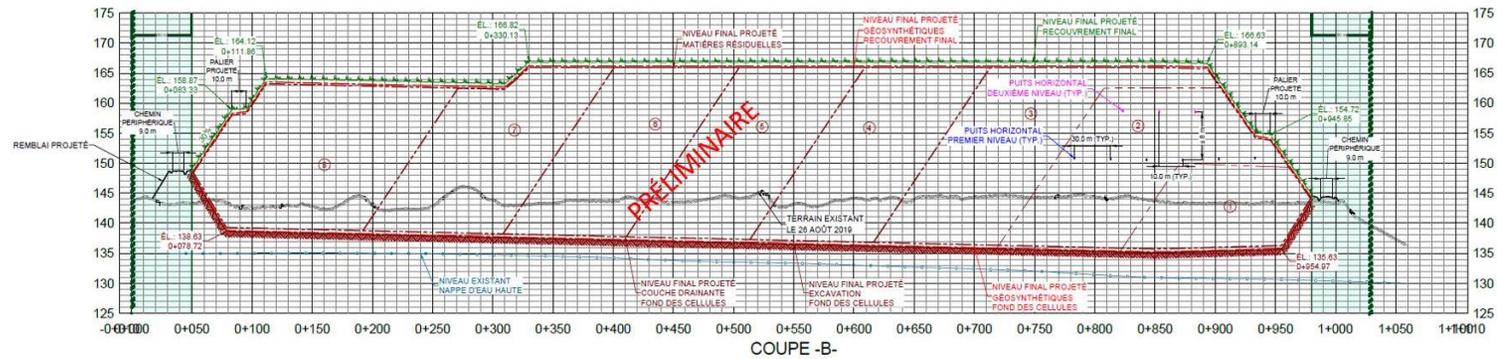
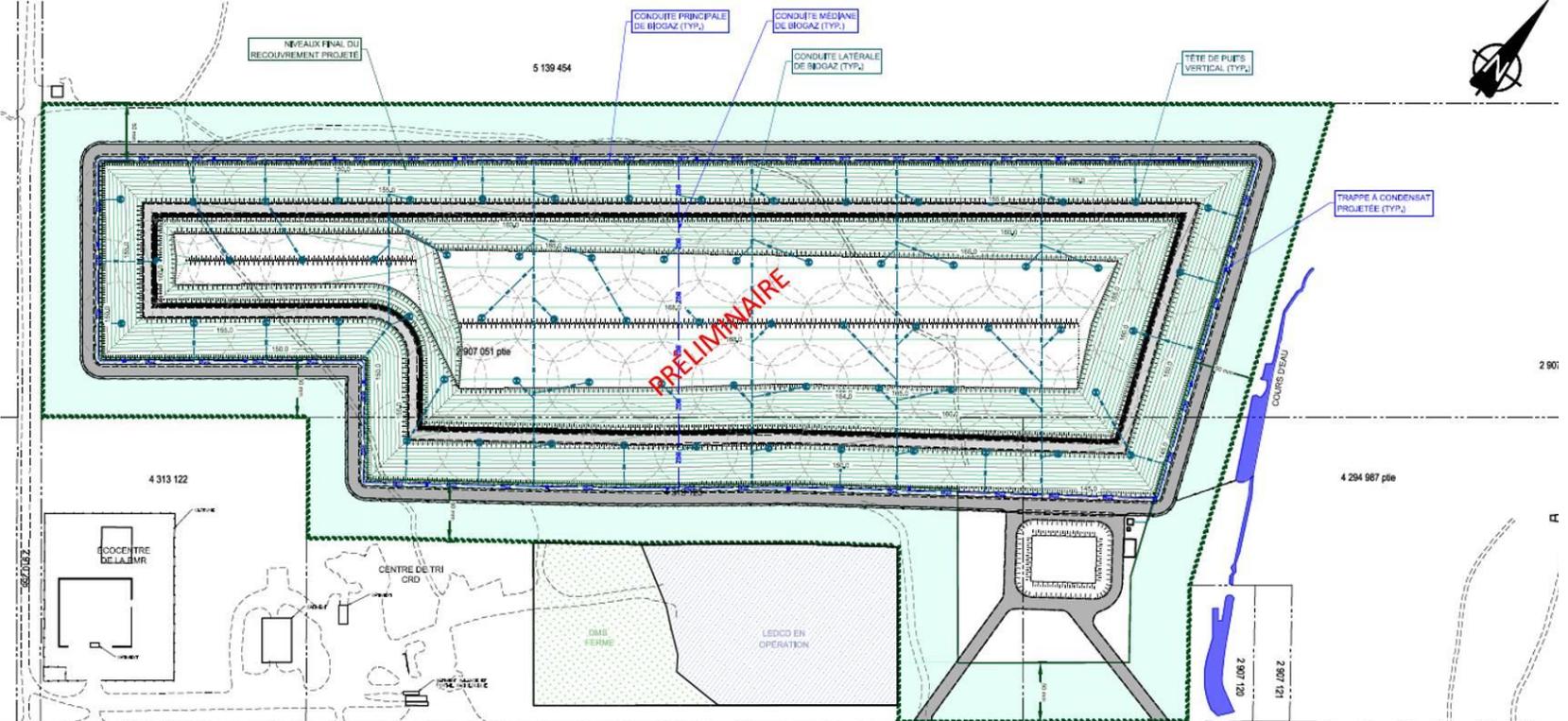


Figure 5 Vue en plan du dessus des cellules projetées avec système de captage du biogaz



PRELIMINAIRE

NIVEAUX FINAUX DU RECOURVEMENT PROJETÉ

CONDUITE PRINCIPALE DE BIOGAZ (TYP.)

CONDUITE MÉDIANE DE BIOGAZ (TYP.)

CONDUITE LATÉRALE DE BIOGAZ (TYP.)

TÊTE DE PUIES VERTICAL (TYP.)

TRAPPE À CONDENSAT PROJETÉE (TYP.)

COURS D'EAU

5 139 454

4 313 122

2 801

4 294 987 pte

2 807 124
2 807 123

BOCEN TRE BELLA BVR

CENTRE DE TRI ORD

DMS FERME

LEDIC EN OPERATION

POSTE DE TRAITEMENT

ANNEXE D

Communication Communauté de Mashteuiatsh

RE: Construction et exploitation d'un lieu d'enfouissement technique Dolbeau-Mistassini



Judith Courtois <judith.courtois@mashteuiat

À  Julie Breton

Cc  Vicky Robertson

 Répondre

 Répondre à tous

 Transférer



jeu. 2020-10-15 11:48

 Vous avez répondu à ce message le 2020-10-15 11:55.

Kuei!

Comme convenu par téléphone, je vous fais un retour concernant la consultation de notre population sur le sujet en rubrique.

Considérant que ce projet couvre une faible superficie et qu'il est localisé en milieu municipal, nous ne jugeons pas pertinent d'organiser une séance d'information publique dans la communauté.

En vous souhaitant une bonne fin de journée!

Niaut!

Judith Courtois, Biol.

Conseillère en gestion de la faune et de l'environnement

Ka ashu uauhtamatshesht uashka assi kie ka ilniuumikanilitsh tshekualu

Tél : 418 275-5386 poste 1265

Québec

1689, rue du Marais, bureau 300
Québec (Québec) G1M 0A2

Montréal

85, rue Saint-Paul Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2Y 3V4

Mauricie

5582, boulevard des Hêtres
Shawinigan (Québec) G9N 4W1

Lac-Saint-Jean

1665, rue Nishk
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0

Saguenay

110, rue Racine Est, bureau 310
Chicoutimi (Québec) G7H 1R1

Côte-Nord

49, rue Mishta-Meskanau
Mingan (Québec) G0G 1V0

Estrie

790, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2B3